

Entretien avec Jérôme Cahuzac

(France 2, 6 avril 2010)

Réalisé par M. Darmon

Il incarne à cette place l'un des paris politiques du quinquennat Sarkozy : être président de la Commission des Finances à l'Assemblée et être socialiste. J. Cahuzac.

Alors vous allez auditionner, aujourd'hui donc F. Baroin, le nouveau ministre du Budget. Bataille d'experts ou examen de passage pour un ministre novice en finances publiques ?

Novice, je ne crois pas, examen de passage, peut-être car c'est la première fois que F. Baroin, sera auditionné par la Commission des Finances et nous en espérons beaucoup, car au contraire de son prédécesseur, il me semble qu'il pourrait disposer d'une liberté politique qu'E. Woerth n'avait pas. Nous verrons bien ce qu'il en sera.

Alors le sujet est particulier : justement c'est le bouclier fiscal. Il y a beaucoup de questions, vous pensez que c'est un allié pour vous, en fait, F. Baroin dans cette question ? Parce que vous le dénoncez le bouclier fiscal ?

La question n'est pas de savoir, si c'est un allié. La question est de savoir, si comme beaucoup d'autres parlementaires ou responsables de la majorité - je pense à des voix fortes, J.-P. Raffarin, A. Juppé et même J.-F. Copé, la question est de savoir - si ce nouveau ministre qui dispose, je le répète, d'une liberté politique que son prédécesseur n'avait pas, si F. Baroin donc, reviendra sur le bouclier fiscal, qui est un échec doublé d'une injustice. Aujourd'hui, les Français en sont majoritairement convaincus.

Alors comment comprenez-vous, d'ailleurs à gauche, on l'entendait depuis longtemps, mais maintenant, à droite, également, des voix comme vous le dites s'élèvent, pour dénoncer ou réclamer la suspension de ce bouclier fiscal. Expliquez-nous un peu les enjeux, pourquoi faut-il au fond, l'amender ?

Je crois qu'il faut l'amender, parce que c'est un échec. Il devait faire revenir les émigrés fiscaux, les seuls qui sont revenus sont ceux qui ont été licenciés par les banques à Londres ; il devait permettre aux Français de ne pas travailler plus d'un jour sur deux pour l'Etat, et en vérité, on s'aperçoit qu'ils ne sont que quelques milliers à profiter de ce système, pour un coût qui est important. Et puis, c'est un système qui obère l'avenir car avec le bouclier fiscal, il est en réalité impossible de restructurer, de rénover, de rétablir les comptes publics et notamment les comptes sociaux. Or aujourd'hui, cette année, les comptes sociaux sont dans une situation telle qu'il n'est pas certain que la Sécurité sociale d'ici au 31 décembre puisse assumer tout ce qu'elle doit assumer. C'est préoccupant !

Ça veut dire quoi ? En deux chiffres parlants, la Sécurité sociale ne peut pas assumer ?

La Sécurité sociale doit connaître ce que l'on appelle les creux de trésorerie, c'est-à-dire des

besoins de financement, au jour le jour, de 60 milliards d'euros, c'est beaucoup. Jusqu'à présent, c'est la Caisse Des Dépôts, le bras armé de l'Etat, qui assumait ces creux de trésorerie, et la Caisse Des Dépôts a clairement indiqué qu'elle ne pourrait en assumer que la moitié de ces 60 milliards. Cela veut donc dire que la Sécurité sociale devrait emprunter au jour le jour, 30 milliards d'euros sur les marchés financiers. Si elle n'y parvient pas, ce qui à ce jour ne s'est jamais produit, mais si elle n'y parvient pas, cela voudrait donc dire que les retraites ne pourraient être payées en temps et en heure. C'est un vrai problème, pour les retraités, c'est aussi un problème politique pour le président de la République.

Donc vous dénoncez effectivement l'effet domino. Le Gouvernement n'arrête pas de marteler : il n'y aura pas justement de changement de politique, pas de hausse d'impôts. Est-ce que pour vous, la réforme fiscale est finalement inévitable ?

Dire qu'il n'y a pas eu, et qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts, c'est méconnaître la réalité. Depuis 2007...

Il y aura des hausses d'impôts pour vous ?

Il y a eu des hausses d'impôts d'ores et déjà, puisque 2007, à la demande du président de la République, la majorité UMP a déjà voté une vingtaine de taxes et pour au moins quatre d'entre elles, c'est déjà 5 milliards d'euros de plus, payés par les Français, par rapport à l'année 2007, année, qui a vu l'élection du président de la République. Donc en réalité, les Français paient déjà plus d'impôts, sauf quelques milliers, entre 1.000 et 5.000, qui eux, se font rendre, par le fisc des chèques de quelques dizaines ou centaines de milliers d'euros. On voit bien, que c'est intenable et les voix fortes auxquelles je faisais référence tout à l'heure, ont entendu - dans leur commune, je pense à Juppé ; dans leur circonscription, je pense à Copé ; dans leur département, je pense à Raffarin - ceux-là ont entendu leurs électeurs, les contribuables, nos concitoyens dire que ce système ne leur paraissait pas satisfaisant. Je pense qu'ils ont raison.

Alors si l'on résume, vous êtes un adversaire politique du président de la République, nommé à cette place par son souhait, pour défendre une formule phare de son programme et contrôler une formule phare de son programme présidentiel, face à un ministre qui n'y croit pas non plus beaucoup. Vous comprenez le désarroi de l'électorat de droite, en ce moment ?

Je ne suis pas sûr que ce soit ce type, non pas de nomination, pardonnez-moi de vous reprendre, mais d'élection. Car j'ai été élu par les députés socialistes pour occuper cette fonction.

Le principe de votre place a été décidé par le président de la République.

Le principe a été décidé par N. Sarkozy, c'est une bonne mesure qui aligne la France sur des standards démocratiques élevés, ceux de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis où les commissions et sous-commissions du Congrès sont partagées entre Démocrates et

Républicains. Et donc c'est une mesure bonne, que j'approuve et qui survivra à N. Sarkozy. D'ailleurs je n'ai qu'un souhait à formuler, c'est que mon successeur émane de l'UMP, cela voudrait dire que nous aurions gagné les élections présidentielles et législatives en 2012. Mais au-delà de cela, je crois que c'est une garantie de transparence des chiffres et de vérité des situations. Comme président de la Commission des Finances, je me dois de permettre aux parlementaires qui le souhaitent, et à travers eux à l'opinion, de savoir ce qu'est la réalité des politiques menées. La réalité de la politique dite du bouclier fiscal, c'est un échec.

Alors d'ailleurs, vous le faites demain, de manière très concrète, puisque vous allez vous-même dans le bureau des ministres de l'Economie et du Budget, pour récupérer les documents. C'est quoi ? C'est une perquisition républicaine ?

Non ! Non, d'abord c'est une procédure qui est habituelle, qui a déjà été mise en œuvre à de nombreuses reprises, y compris par mon prédécesseur. Ensuite, les documents qui ont été transmis, d'ailleurs transmis à la presse avant de l'être au Parlement, ce qui est une manière un peu contestable de faire...

Sur les évasions fiscales.

Sur le bouclier fiscal, pardonnez-moi, ces documents ne sont que fragmentaires et partiels, et donc je souhaite disposer de tous les documents relatifs au bouclier fiscal, pour que tous, nous puissions nous faire une idée. Et puis il y a un deuxième sujet, qui amène ma visite au ministère de l'Economie et des Finances : le prédécesseur de F. Baroin avait indiqué que passé le 31 décembre 2009, les évadés fiscaux soupçonnés ou avérés seraient l'objet de sanctions. Je ne porte pas de jugement, ni sur le principe, ni sur la nature de sanctions. Ce que je constate, c'est que depuis le 31 décembre, les discussions continuent. Encore une fois, pourquoi pas, il faut en connaître les critères, les modalités, et les raisons.

Rapidement, C. Bartolone et A. Montebourg, députés socialistes et présidents de Conseils généraux, annoncent des budgets insincères, volontairement donc en déficit, c'est interdit par la loi, dans leur département, pour protester contre le fait que l'Etat ne transfère pas des charges. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Les budgets ne sont pas insincères, c'est justement parce qu'ils sont sincères, qu'ils vont être en déficit. Or les collectivités locales contrairement à l'Etat, n'ont pas le droit de voter des budgets en déficit.

Ils veulent le faire, ils disent que c'est un budget de révolte. Est-ce que vous partagez cette démarche ?

Je la comprends. Il se trouve que comme maire, je n'ai pas à procéder de la sorte, puisque mon budget peut être sincère et en équilibre. Mais je comprends leur démarche car les charges sociales transférées aux départements sont en explosion et les recettes censées les

assumer, elles, sont en très fortes diminutions. Et donc les départements n'ont d'autre choix que de sabrer dans les investissements, voire les dépenses sociales, c'est-à-dire d'autre choix que de ne pas remplir les missions pour lesquelles ces collectivités existent. Je pense que c'est une très mauvaise manière fait par l'Etat aux collectivités locales, et que c'est un combat politique, dont pour ma part je réprovoe l'inspiration. On ne combat pas ceux à qui on s'oppose en prenant en otages des populations et notamment les populations les plus défavorisées. Je pense que C. Bartolone et A. Montebourg ont raison d'en appeler à la justice de notre pays. Au demeurant, A. Montebourg s'est déjà fait donner raison par le Conseil d'Etat. Je pense que cela continuera.

J. Cahuzac, est-ce qu'on peut rester socialiste à ce poste ? Est-ce que vous n'êtes pas redevable à N. Sarkozy au fond ?

J'ai été élu par mes collègues députés socialistes, et donc si je suis redevable à quelqu'un ou à quelques-uns, c'est d'abord aux députés socialistes. La façon dont ils m'ont élu, m'honore mais m'oblige aussi.

Et dernière question, que pensez-vous, de la réflexion de M. Aubry, qui pense que le quinquennat n'est pas suffisant pour réformer un pays ?

Aucune réforme n'est jamais suffisante en soi, donc j'ignore ce qu'elle avait derrière la tête en disant cela.

Ah ! Vous l'ignorez, vraiment ?

Oui, je l'ignore, mais...

Ce n'est pas un projet de candidature ?

Pardon ?

Ce n'est pas un projet de candidature pour 2012, peut-être ?

Commencer par dire qu'on serait candidat à un poste, tout en jugeant en préalable, que la durée serait trop brève, me paraît une curieuse façon d'entrer en candidature. Donc je ne crois pas que ce soit cela qu'elle ait derrière la tête. Peut-être effectivement, le quinquennat méritait-il d'être complété par d'autres réformes, mais c'est déjà pas mal et cela a permis au rythme politique de notre pays, de s'aligner sur le rythme des autres pays. Au fond, L. Jospin a eu raison de faire ça.